

## 14 Dette des administrations publiques

**L**a dette publique au sens de Maastricht s'élève à 2 147,2 milliards d'euros fin 2016 après 2 098,0 milliards un an plus tôt. Elle atteint 96,3 % du PIB, après 95,6 % fin 2015.

La contribution à la dette publique de l'État s'établit à 1 709,9 milliards d'euros, en hausse de 48,6 milliards, soit une variation plus faible que son besoin de financement (74,1 milliards) en raison d'un montant élevé de primes à l'émission et de corrections de décalages comptables en 2016.

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale (Odac) diminue de 6,9 milliards d'euros en 2016, et s'établit à 12,7 milliards d'euros. Une grande partie de cette baisse (4,8 milliards d'euros) est imputable à la budgétisation de la Contribution au service public de l'électricité (CSPE) dont la dette est transférée des Odac vers l'État. Par ailleurs, la Caisse nationale des autoroutes (CNA) se désendette à hauteur de 1,6 milliard d'euros. Les dettes de la Banque publique d'investissement (Bpifrance, pour la partie incluse dans les administrations publiques) et du Commissariat à l'énergie atomique augmentent respectivement de 0,7 milliard d'euros et de 0,3 milliard d'euros. La société anonyme de gestion de stocks de sécurité (Sagess) s'endette de 0,3 milliard d'euros.

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 199,6 milliards d'euros à la fin 2016, soit une hausse de 2,9 milliards par rapport à 2015, et ce, malgré une capacité de financement de 3,0 milliards d'euros. La différence provient en grande partie d'une hausse de 3,9 milliards d'euros des dépôts au Trésor des collectivités locales. De plus, elles utilisent une partie de l'argent emprunté pour payer 1,6 milliard d'euros d'indemnités dans le cadre de la renégociation des emprunts structurés, dits « emprunts toxiques ». Le versement de ces indemnités n'affecte pas le besoin de financement.

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale (Asso)

augmente de 4,6 milliards pour s'établir à 225,0 milliards d'euros fin 2016. L'écart avec le besoin de financement (2,9 milliards), moins important que la variation de la dette, provient en grande partie de décalages comptables sur des opérations non financières.

Au total, la dette de l'ensemble des administrations publiques progresse de 49,2 milliards d'euros, soit un accroissement comparable à celui de la dette nette : celle-ci augmente de 50,7 milliards d'euros par rapport à la fin 2015 pour atteindre 1 957,3 milliards d'euros, soit 87,8 % du PIB. Les mouvements d'actifs sont relativement faibles. Les trésoreries de l'État, des Odac et des Asso diminuent respectivement de 0,4 milliard d'euros, 1,1 milliard d'euros et 3,5 milliards d'euros. Les administrations de sécurité sociale augmentent en revanche leur détention de titres de 8,0 milliards d'euros. Les encours de prêts à long terme de l'État diminuent de 3,0 milliards d'euros (dont 2,4 milliards d'euros de remboursement anticipé par l'Agence française de développement - AFD). De même, la Caisse nationale des autoroutes se fait rembourser 1,4 milliard d'euros de prêts.

La dette au sens de Maastricht a lentement augmenté entre 1995 et 2007 : elle est passée de 55,8 % du PIB à 64,3 %, soit un rythme annuel moyen de hausse de 0,7 point. À la suite de la crise financière de 2008 et de la contraction du PIB en 2009, elle augmente de 14,6 points en 2 ans et atteint 78,9 % du PIB fin 2009. Elle ne cesse de croître jusqu'en 2014, à un rythme annuel moyen de 3,2 points. L'année 2015 marque un ralentissement puisque la dette n'augmente que de 0,7 point. Ce ralentissement se prolonge en 2016 avec une augmentation de 0,7 point.

Dans l'ensemble de l'UE à 28, la dette des administrations publiques atteint 83,5 % du PIB de l'Union, en baisse de 1,4 point par rapport à fin 2015. Pour la zone euro à 18, la dette de Maastricht s'élève à 89,3 % du PIB, en baisse de 1,1 point. ■

### Définitions

**Dette publique au sens de Maastricht** ou dette publique notifiée : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers mais elle diffère du total du passif des administrations publiques (voir *annexe Glossaire*).

### Pour en savoir plus

- « Les comptes des administrations publiques en 2016 : le déficit public poursuit lentement sa baisse », *Insee Première* n° 1651, mai 2017.

# Dettes des administrations publiques 14

## 1. Dette publique au sens de Maastricht et dette publique nette

en milliards d'euros

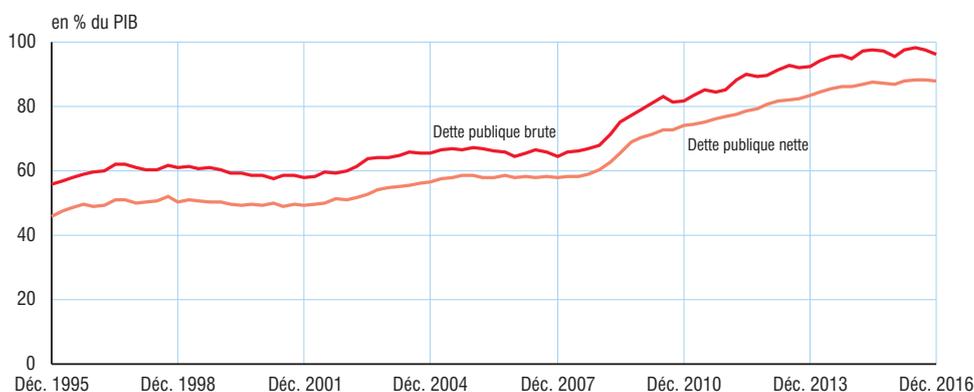
	Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2015		Au 31 décembre 2016	
	Dettes publiques brutes <sup>1</sup>	Dettes publiques nettes <sup>1</sup>	Dettes publiques brutes <sup>1</sup>	Dettes publiques nettes <sup>1</sup>	Dettes publiques brutes <sup>1</sup>	Dettes publiques nettes <sup>1</sup>
État	1 611,3	1 510,2	1 661,3	1 556,0	1 709,9	1 607,9
Organismes divers d'administration centrale	20,6	4,3	19,6	2,7	12,7	-1,4
Administrations locales	189,2	176,9	196,7	184,7	199,6	187,4
Administrations de sécurité sociale	216,7	156,9	220,4	163,2	225,0	163,4
<b>Ensemble des administrations publiques</b>	<b>2 037,8</b>	<b>1 848,3</b>	<b>2 098,0</b>	<b>1 906,6</b>	<b>2 147,2</b>	<b>1 957,3</b>
<b>En % du PIB</b>	<b>94,9</b>	<b>86,1</b>	<b>95,6</b>	<b>86,9</b>	<b>96,3</b>	<b>87,8</b>

1. Voir définitions.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 2. Dette publique brute et dette publique nette



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

## 3. Dette publique au sens de Maastricht au sein des pays de l'Union européenne

en % du PIB

	2013	2014	2015	2016
Allemagne	77,5	74,9	71,2	68,3
Autriche	81,3	84,4	85,5	84,6
Belgique	105,6	106,7	106,0	105,9
Danemark	44,0	44,0	39,6	37,8
Espagne	95,5	100,4	99,8	99,4
Finlande	56,5	60,2	63,7	63,6
<b>France<sup>1</sup></b>	<b>92,3</b>	<b>94,9</b>	<b>95,6</b>	<b>96,3</b>
Grèce	177,4	179,7	177,4	179,0
Irlande	119,5	105,3	78,7	75,4
Italie	129,0	131,8	132,1	132,6
Luxembourg	23,4	22,4	21,6	20,0
Pays-Bas	67,7	67,9	65,2	62,3
Pologne	55,7	50,2	51,1	54,4
Portugal	129,0	130,6	129,0	130,4
Royaume-Uni	86,2	88,1	89,0	89,3
Suède	40,4	45,2	43,9	41,6
<b>Union européenne à 28</b>	<b>85,7</b>	<b>86,7</b>	<b>84,9</b>	<b>83,5</b>
<b>Zone euro à 18</b>	<b>91,6</b>	<b>92,2</b>	<b>90,4</b>	<b>89,3</b>

1. Données publiées par l'Insee le 30 mai 2017.

Source : Eurostat, données notifiées à la commission européenne le 31 mars 2017.